

ConsulTerre

ConsulTerre est une firme de gestion-conseil en développement durable qui aide les organisations publiques, sociales ou privées à optimiser leurs pratiques écoresponsables, peu importe leur domaine d'expertise.



SISMIC

Portrait d'entreprise collective

Pourquoi l'économie sociale ?

« L'économie sociale est logiquement et étroitement liée à notre mission qui est d'accélérer le changement, d'optimiser l'impact social, environnemental et économique. Donc, on s'assure d'une rentabilité économique, on protège l'environnement et on s'assure d'un impact sociétal dans la communauté. En jumelant ce triple objectif-là, c'était comme une suite intelligente que d'adopter l'économie sociale qui somme toute cherche des valeurs humaines, cherche un profit qui est collectif ».



La petite histoire

Par ses études en travail social, puis par ses nombreuses expériences professionnelles et formations en environnement, mobilisation citoyenne et développement communautaire, Alexandre découvre sa fibre entrepreneuriale et voit un arrimage clair à faire entre le social et l'environnement. C'est de là qu'il commence comme travailleur autonome, puis forme, en 2020, l'OBNL ConsulTerre.

L'organisme, même avant sa formation officielle, prend sans cesse de l'expansion. Il décroche de plus en plus de mandats. Pour l'équipe, le travail n'arrête pas et au travers ça, elle tente de créer sa structure organisationnelle. Elle explore différents exemples dans le but de développer un modèle hybride qui va pouvoir tenir compte des besoins et des particularités de l'organisme, entre autres celui d'inclure des membres employé-es, bénévoles et travailleur-euses autonomes.

Bref, même si ça explose, l'organisme est encore jeune et à ses tout débuts.

Comment ça fonctionne ?

ConsulTerre collabore à une grande variété de projets avec des entreprises et des organisations diversifiées. Municipalités, entreprises privées, d'économie sociale, organismes publics, etc. Elle joue un rôle de consultation, mais pas que ça. Elle met aussi la main à la pâte.

L'équipe peut donc, par exemple, accompagner une municipalité à organiser et à appliquer un programme de sensibilisation sur l'environnement. Elle met en place alors différents outils et moyens pour aider la population à comprendre les politiques et mesures de leur Ville pour l'environnement.

ConsulTerre peut aussi intervenir auprès d'entreprises privées qui ont besoin de faire un inventaire de leurs matières résiduelles et de trouver des moyens de les recycler, réutiliser ou autres.

Mobilisation, sensibilisation, consultation, accompagnement, inspection, prévention, mise en place de mesures, gestion, travail de terrain... L'organisme peut agir sur différents aspects d'un projet environnemental, de sa réflexion et sa coordination, jusqu'aux interventions sur le terrain.

Bien entendu, l'entreprise facture ses différents services. Toutefois, elle essaie de rester accessible. C'est pourquoi elle voit à être incluse dans différentes listes d'organismes dont les honoraires sont éligibles à différentes subventions et différents programmes. De plus, les profits engendrés sont réinvestis dans l'organisme et ses projets, mais aussi 2% sont investis dans d'autres organismes environnementaux.

Et le futur ?

L'avenir semble encore un peu loin pour en parler. L'équipe vit et travaille beaucoup dans les projets présents et dans l'organisation de sa jeune entreprise. Tout est encore à faire. Ce qu'elle veut dans un futur proche, c'est d'être capable de continuer à payer l'équipe, de l'agrandir, mais aussi de dépasser les frontières de la région, du Québec et même du Canada.

Sans oublier, toutes les idées qui germent au fil du temps, comme l'utilisation de certaines nouvelles technologies, une flotte de véhicules électriques pour les déplacements de l'équipe, le nettoyage du fleuve... Pour ConsulTerre, les rêves ne manquent jamais.

